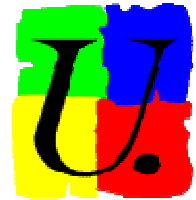




**SNES-Nouvelle Calédonie**

B.P. 1610  
98845 NOUMÉA CEDEX  
Tél. et télécopie : 43 63 06  
[snes-nc@lagoon.nc](mailto:snes-nc@lagoon.nc)  
[www.snes.nc](http://www.snes.nc)



## Congés de formation 2016

Le Groupe de Travail pour l'attribution des congés de formation des personnels titulaires du cadre état s'est tenu le 20 juillet 2016. Ce groupe de travail était dirigé par les cheffes de la Division du Personnel et de la Division de l'Elève et de l'Etablissement.

Le temps total de formation alloué pour tous les titulaires est de 18 mois.

Nous avons exprimé notre désaccord concernant la répartition des temps de formation proposée par l'administration et soumise à l'approbation du Vice-recteur pour validation. Seuls 11 mois seraient finalement attribués pour la formation des titulaires.

Nous avons dénoncé la présence de deux personnels du cadre territorial (SFA) dans ce GT.

**Nous refusons que du personnel du cadre territorial prenne position sur la gestion des carrières des personnels titulaires du cadre état.**

**Ce mode de fonctionnement, cautionné par les représentants de l'administration qui pilotaient ce GT, est inadmissible et contraire aux textes qui régissent ces instances. Il porte aujourd'hui gravement atteinte à nos droits. Une telle position de l'administration est inadmissible, c'est ce que nous avons dit ultérieurement au Vice-recteur, qui doit se prononcer sur cette situation.**

Nous avons donc rejeté l'avis émis par les représentants du SFA : un refus d'accorder une formation, enregistré par l'administration, pour une collègue pourtant visiblement adhérente à leur syndicat !!! Le prétexte avancé par l'administration serait l'intérêt du service ...

Par ailleurs, il est inacceptable que le volume de formation professionnelle des Maîtres-Auxiliaires ne dépende que du volet non distribué dans le corps des titulaires.

**Nous exigeons un plan de formation à la hauteur du corps de MA en NC, afin qu'ils puissent se préparer et prétendre au concours leur permettant de rompre avec cette précarité entretenue par l'administration.**

Il faut réduire cette précarité et contrôler le volume de ce corps en favorisant la formation afin de permettre l'accès au concours pour une titularisation.

**Le SNES-NC réaffirme ses principes d'équité et de transparence pour tous.  
Nous demandons au SFA d'œuvrer avec la même pugnacité dont il fait preuve pour déshabiller le temps de formation des titulaires, pour former les MA.  
Nous réclamons un plan de formation à la hauteur de ces personnels en situation précaire.**